

E.H.P.A.D

LES RESIDENCES CAMILLE CORNIER



LIVRET D'ACCUEIL

ETUDIANTS INFIRMIERS

Le personnel de la résidence Camille Cornier
vous souhaite la bienvenue.

Ce livret est à votre disposition afin de vous
familiariser avec l'établissement.



40 allée Hugon 01250 CEYZERIAT



04 74 25 04 90



04 74 30 05 55



www.ehpad-ceyzeriat.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
PRESENTATION DE L'EHPAD DE CEYZERIAT	2
LES MISSIONS DE L'EHPAD	3
PRESENTATION DES LOCAUX	4
LES TARIFS	6
LE PERSONNEL	7
SPECIALISATIONS	8
LES INTERVENANTS EXTERIEURS	8
LES SERVICES PROPOSES	9
LA RESTAURATION	9
HYGIENE DES CHAMBRES	9
PRESENTATION DES ANIMATIONS	10
LOCATION D'UNE SALLE	11
SENSIBILISATION A DESTINATION DES FAMILLES	11
COMMUNICATION ET ECHANGES DES INFORMATIONS	12
PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE	13
PRISE EN CHARGE ERGOTHERAPIE	13
PRESENTATION DU STAGE	14
OUTILS ET RESSOURCES DU SERVICE	14
LES ATTENTES DE L'EHPAD DE CEYZERIAT	14
DEROULEMENT DU STAGE	15
ORGANISATION	17
NOTION D'HYGIENE	17
INTERDICTIONS GENERALES	18
LES PRINCIPAUX SOINS ET PATHOLOGIES	18
CHARTRE DE L'ENCADREMENT	20

PRESENTATION DE L'EHPAD DE CEYZERIAT

La résidence Camille Cornier est un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes créée en 1993, qui se situe sur la commune de Ceyzériat, dans le département de l'Ain, à 7 km de Bourg-en-Bresse. C'est un établissement privé, à but non lucratif, régi par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. L'établissement applique la convention collective 51 sans adhérer à la FEHAP. L'établissement est agréé à l'aide sociale départementale pour ses 80 lits et a signé des conventions de partenariat avec :

- L'équipe d'hospitalisation à domicile (HAD) de l'hôpital de Fleuryriat
- L'équipe mobile d'accompagnement et de soins palliatifs de l'hôpital de Fleuryriat
- L'équipe mobile de gériatrie de l'hôpital de Fleuryriat
- L'équipe mobile de psychiatrie du CPA et le CMPPA
- L'équipe d'hygiène de l'hôpital de Fleuryriat
- La SELARL BIOPTTEAM (laboratoire d'analyses médicales de Bourg-en-Bresse)
- Les instituts de formation en soins infirmiers de Fleuryriat, du CPA et de Hauteville
- Les instituts de formation d'aides-soignants de Fleuryriat et de Hauteville
- Le GRETA Bourg-Ambérieu
- L'ADEA de Bourg-en-Bresse
- Messieurs JONNEKIN, masseurs kinésithérapeutes

L'établissement s'insère dans la filière inter gériatrique du bassin burgien en collaborant avec l'ensemble des acteurs du secteur :

- ADAG (Association d'Action Gériatrique)
- Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)
- Les services de soins à domicile
- Les MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées)
- PUV (Petite Unité de Vie)
- Ainsi que les autres EHPAD du département

LES MISSIONS DE L'EHPAD

L'association « Les Résidences Camille Cornier » s'est donnée pour mission l'accueil de personnes de toutes origines et de toutes confessions avec une attention particulière aux plus démunis sur le plan matériel, physique ou social. Les personnes âgées ont besoin des relations de confiance leur permettant d'exprimer leurs besoins, leurs désirs, mais aussi leurs rêves et leurs espérances.

L'objectif et l'ambition des Résidences Camille Cornier est de s'adapter aux attentes des résidents et de leur offrir un accompagnement de qualité, c'est pourquoi elles se réfèrent à la « Charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance ».

L'EHPAD Camille Cornier tient le résident au centre de ses préoccupations et permet à chacun (famille, personnels, bénévoles) de remplir son rôle, tout en sollicitant le résident lui-même afin qu'il reste le principal acteur de sa vie. Ce travail est rendu possible avec le concours de tout le personnel dont les valeurs humaines permettent le respect des sensibilités, des désirs, des capacités, et des volontés de chaque résident.

Depuis le 1^{er} septembre 2003, il est appelé EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).



Vue
générale

PRESENTATION DES LOCAUX

L'EHPAD de Ceyzériat accueille 80 résidents. Les 80 chambres de l'établissement sont réparties sur trois niveaux :

- Le **premier étage** : 25 chambres dont une zone fermée dite « Cantou »
- Le **deuxième étage** : 27 chambres
- Le **troisième étage** : 28 chambres

L'EHPAD de Ceyzériat dispose de 68 chambres individuelles d'environ 20 m², et 12 chambres individuelles communicantes pour les couples.



Toutes les chambres disposent d'une salle de bain individuelle comprenant un WC et une douche de plain-pied. La salle de bain est équipée de barre de maintien ainsi qu'une tirette « appel malade ». A la tête du lit, le résident dispose d'un appel malade et d'un interrupteur pour l'éclairage plafonnier. Les chambres ne sont pas climatisées mais les équipements permettent une bonne protection du soleil et une bonne aération de la pièce. A l'approche de l'été, chaque chambre est équipée d'un ventilateur.

A chaque étage, il y a un salon avec une salle télé et un balcon qui permet une jolie vue sur les montagnes du Revermont.



Le premier étage est organisé en deux parties :

- **Un secteur Alzheimer** qui comprend 10 chambres individuelles destinées à accueillir les résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer et d'autres formes de démence. Le secteur Alzheimer dispose d'une salle à manger très lumineuse qui donne sur une terrasse fermée très agréable en été.
- **Un secteur non Alzheimer** qui comprend 11 chambres individuelles et 2 chambres destinées à accueillir les couples. Dans ce secteur il existe un lieu de vie commun qui comprend un salon avec une télé et un balcon.



Salon du
CANTOU



Salon 1^{er}
étage

L'EHPAD de Ceyzériat dispose d'une grande salle à manger au rez-de-chaussée.

D'autres espaces sont à la disposition des résidents et des familles :

- **Un grand salon climatisé** qui peut se diviser en deux au moyen d'une cloison mobile. Depuis ce salon, les résidents peuvent accéder à une grande véranda équipée de baies vitrées coulissantes s'ouvrant sur le jardin. Le salon est utilisé pour les animations et pour toutes les manifestations importantes, reflet de la vie de l'établissement. Le salon communique avec le lieu de culte qui est aménagé tous les vendredis pour la célébration d'un office catholique au profit de tous les résidents désireux de s'y rendre. A la fin de l'office, le prêtre se déplace auprès des résidents qui le sollicitent. L'EHPAD de Ceyzériat est un établissement laïc, et ouvert à toutes les religions et les croyances.
- **Un salon de coiffure** qui est situé au rez-de-chaussée. Une coiffeuse vient le mercredi, une autre vient le jeudi. Le reste du temps, le salon est à la disposition des familles.



Salon du
bas



Courant 2014, nous avons inauguré une nouvelle salle de soins qui se situe au deuxième étage et une salle de réunion au quatrième étage.



Salle de
réunion



Salle de
soins

LES TARIFS

Les tarifs journaliers de prestations applicables aux pensionnaires, payants ou bénéficiaires de l'aide sociale, hébergés dans l'établissement sont fixés à compter du 1^{er} janvier 2019 à :

- Hébergement maison de retraite : **55,53 €/jour**
- Hébergement de moins de 60 ans : **73,96 €/jour**
- Dépendance GIR 1-2 : **20,28 €/jour**
- Dépendance GIR 3-4 : **12,87 €/jour**
- Dépendance GIR 5-6 : **5,46 €/jour**



Salon du
3^{ème}
étage

LE PERSONNEL

Le personnel comprend :

- 1 directrice : Madame Cristina BOUILLET
- 1 médecin coordinateur : Madame Marcela MOGOSANU
- 1 infirmière coordinatrice : Madame Agathe BROYER
- 6 infirmières (dont une ayant le diplôme universitaire de soins palliatifs)
- 15 aides-soignants
- 2 aides médico psychologique (dont une fait fonction d'animatrice)
- 1 animatrice
- 2 agents d'entretien
- 3 secrétaires (dont une cadre administrative)
- 1 comptable
- 1 psychologue
- 1 ergothérapeute
- 2 lingères
- 16 agents de services et d'hébergement

Pôle d'activité	Poste	Equivalent temps plein
Restauration	Chef cuisinière	1
	Cuisinière	1
	Serveuses	1,4
	Agent polyvalent	0,7
Administration	Directrice	1
	Secrétariat	2,6
	Comptabilité	0,9
Animation	Animateurs	1,9
Hébergement	Agents de services et d'hébergement	14,85
	Service entretien	1,5
	Lingerie	1,90 + 1 poste externalisé
Médical et paramédical	Aides-soignants	13,7
	Infirmières	3,7
	Infirmière coordinatrice	1
	Psychologue	0,40
	Médecin coordinateur	0,20
	Ergothérapeute	0,12
Total		43,77

Notre équipe soignante s'implique dans la formation des étudiants infirmiers, élèves aides-soignants, stagiaires AMP, stagiaires DEAVS et d'autres stagiaires (bac professionnel, découverte du métier).

SPECIALISATIONS

- Une infirmière possède un Diplôme Universitaire de soins palliatifs délivré par l'université Lyon 1. Elle est également responsable de la lutte contre la douleur. Elle s'occupe de l'encadrement des infirmiers et aides-soignants pour les soins palliatifs.
- Une infirmière est référente « hygiène bucco-dentaire ». A suivi une formation avec la dentiste référente.
- Une infirmière est référente des stagiaires et référente des chutes.
- Plusieurs aides-soignants possèdent un diplôme d'assistant de soins en gérontologie.
- Une animatrice intervient dans le cadre de la formation assistant de soins en gérontologie et DEAVS et a une formation de gymnastique adaptée.

LES INTERVENANTS EXTERIEURS

- Les médecins libéraux en fonction des choix des résidents.
- Les masseurs-kinésithérapeutes libéraux en fonction des choix des résidents.
- Les orthophonistes en fonction des choix des résidents.
- Un pédicure podologue qui intervient une fois par mois.
- Deux coiffeuses qui interviennent une fois par semaine.

LES SERVICES PROPOSES

LA RESTAURATION

La préparation des trois repas est assurée sur place par la société « Sud Est Restauration ». Elle fait appel à des plats courants de la cuisine familiale et régionale. Le petit déjeuner est servi en chambre par le personnel entre 7h et 9h30, un croissant ou un pain au chocolat est prévu les dimanches matins et les jours fériés. Le déjeuner, lui, se fait en salle à manger entre 12h et 13h. Le dîner s'effectue également en salle à manger entre 18h30 et 19h30. Un goûter est prévu entre 15h30 et 16h30, dans les chambres ou dans le salon.

Les résidents du secteur Alzheimer sont servis dans la salle à manger du premier étage entre 12h et 13h, et entre 18h et 19h.

Un service à l'assiette est assuré dans les deux salles à manger, mis en valeur par une présentation soignée. Les goûts et préférences de chacun sont pris en compte.

Une fois par mois, un repas à thème sera proposé (cuisine bretonne, italienne...) Des repas améliorés sont également proposés pour Noël, le jour de l'an, la fête champêtre...

Les familles peuvent venir manger avec leur proche dans la salle à manger des invités, à condition de prévenir à l'avance les cuisines et les secrétaires.



HYGIENE DES CHAMBRES

Les chambres des résidents sont nettoyées régulièrement, le personnel mettant un point d'honneur à faire en sorte que la maison soit propre.

Une femme de ménage s'occupe des espaces communs.

PRESENTATION DES ANIMATIONS

L'animation est assurée à l'EHPAD par deux animatrices à temps plein. Un programme mensuel est mis en place avec la collaboration des résidents et des intervenants bénévoles. Différents types d'animation sont proposés :

- **Activités manuelles** : atelier de dessin, peinture, sculpture.
- **Activités culturelles** : musique, lectures des nouvelles et revues de la presse quotidienne.
- **Jeux divers** : loto, domino, scrabble, jeux de carte...
- **Ateliers d'entraînement de la mémoire** : stimulation par des jeux de questions.
- **Rencontres intergénérationnelles** : avec des élèves de l'école du village et leur professeur, rencontre avec le pôle petite enfance de Ceyzériat, rencontre avec le centre « le villa joie » de Saint-Just.
- **Cérémonies culturelles** : célébration d'une messe hebdomadaire.
- **Activités motrices** : séances de gymnastique adaptée, une séance le jeudi matin et une le jeudi après-midi. Les thèmes abordés sont : la prise de conscience corporelle, le renforcement musculaire, souplesse et étirement, jeux collectifs, cardio-respiratoire. Chaque thème est travaillé sur deux mois.
- **Intervenants extérieurs** (une fois par mois) : spectacles musicaux, danses, contes, films à thème.
- **Médiation animale** : interaction avec des chiens, chevaux et lamas qui viennent sur place.
- **Jardin thérapeutique** : tous les mardis matin, le jardin est entretenu et récolté par les résidents et les enfants du pôle petite-enfance.
- **Atelier shopping** : la responsable des magasins bleus vient sur place avec différents habits, afin que les résidents puissent essayer et choisir des habits qui leur plaisent. Les familles seront invitées à participer. Atelier mis en place deux fois par an (automne/hiver, printemps/été).
- **Sorties extérieures** : une sortie par mois environ est proposée aux résidents avec l'association « sorties du cœur » qui véhicule et accompagne les résidents. Un projet de mini séjour est en cours.
- **Participation à la vie du village** : rencontre à la bibliothèque, participation à la grand'Margot, tour de France, participation aux divers évènements...

Le mardi midi, les animatrices et la psychologue animent un « repas thérapeutique » pour 6 à 8 résidents. Un nouveau groupe est constitué chaque trimestre. Cela permet aux résidents d'échanger et de retrouver le plaisir de manger ensemble. Ce groupe peut avoir également pour objectif d'évaluer les troubles d'alimentation.

Les anniversaires sont organisés une fois par mois. A toutes les animations, les familles et les bénévoles participent en étroite collaboration avec les animatrices et le personnel.

Une fois par an, l'établissement organise une fête champêtre à laquelle toutes les familles, les bénévoles, le personnel et le conseil d'administration participent activement. Les animatrices élaborent une fois par mois la revue de l'établissement qui est largement appréciée par tout le monde.

LOCATION D'UNE SALLE

La salle des invités est disponible à la location (petite salle attenante à la salle à manger), pour un moment convivial. Cela permet de se retrouver en famille, entre amis, pour fêter un anniversaire, la fête des mères, des pères... Il est possible de louer uniquement la salle, ou d'ajouter la prestation cuisine (gâteau et des boissons).

SENSIBILISATION A DESTINATION DES FAMILLES

Une sensibilisation de trois séances est proposée chaque année aux familles des résidents. Elle a pour objectif d'aborder les différentes maladies neurodégénératives, troubles du comportement et troubles de l'humeur. Ces séances apportent des éléments de compréhension sur le vieillissement et tendent à améliorer la relation avec son proche.

Un courrier d'inscription est envoyé annuellement.

COMMUNICATION ET ECHANGES DES INFORMATIONS

LE CONSEIL DE VIE SOCIALE

En application du décret n° 2004-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale et aux autres formes de participation instituée à l'article L.311-6 du code de l'action sociale et des familles, l'EHPAD Camille Cornier a constitué un conseil de vie sociale auquel participe des représentants des résidents, des familles, de la direction et du personnel.

LA COMMISSION RESTAURATION

La commission de menu se réunit trois fois par an pour faire le point sur les repas servis, faire ressortir les avis des résidents, des familles et du personnel. Elle émet un avis sur les projets de menus, leurs qualités et leurs présentations. Elle est composée du chef cuisinier, du chef secteur cuisine de « Sud Est Restauration », des représentants des résidents, des représentants des familles, de la directrice, de la cadre administrative, d'un représentant du personnel et de l'infirmière coordinatrice.

LA COMMISSION ANIMATION

Elle se réunit tous les trois mois et a pour objet de faire le point sur les animations passées. Elle sollicite la participation active des résidents et recueille les souhaits des résidents qui sont intégrés dans le calendrier des animations des semaines à venir. Elle est composée des deux animatrices, des représentants des résidents, des représentants des familles, de la directrice, d'un représentant du personnel et de l'infirmière coordinatrice.

LA RELEVÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Une relève pluridisciplinaire a lieu une fois par semaine le mardi, avec les soignants présents ce jour-là, la psychologue et l'ergothérapeute. Elle permet d'échanger sur la prise en charge globale des résidents afin de proposer l'accompagnement le plus adapté.

LE COMITE BIENTRAITANCE

Pour l'instant, ce comité est en phase de projet. Il aura pour but de travailler sur la bienveillance des résidents et de redonner du sens au travail des soignants.

LE COMITE DE DIRECTION

La directrice, la cadre administrative, la comptable, l'infirmière coordinatrice et la psychologue se retrouvent une fois par mois pour échanger sur la prise de certaines décisions (achat de matériel, organisation du travail...)

PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

Anne-Sophie BRUFFIN, la psychologue de l'établissement est présente tous les mardis, ainsi que deux autres demi-journées dans la semaine. Elle accompagne les résidents au cours d'entretiens individuels ou d'activités de groupes parfois en lien avec les animatrices.

Elle anime un jeudi par mois un groupe de photolangage (outil permettant l'échange et l'élaboration de leur vécu à partir de photographies).

En collaboration avec les animatrices, elle co-anime un repas thérapeutique tous les mardis.

Elle propose également un « café des familles » en co-animation avec la directrice et les animatrices. Il a lieu le premier samedi de chaque mois et permet aux familles de venir échanger avec les professionnels sur l'accompagnement de leur proche.

PRISE EN CHARGE ERGOTHERAPIE

Cyril BERTRAND, ergothérapeute, est présent dans l'établissement les mardis après-midi. Il s'occupe d'accompagner les résidents afin de préserver et développer leur indépendance.

Il apporte à l'équipe soignante des propositions pour sécuriser l'environnement du résident en choisissant du matériel adapté.

PRESENTATION DU STAGE

Le premier objectif de l'EHPAD est de permettre à l'étudiant de s'épanouir en l'aidant à mettre en adéquation ses objectifs personnels, ceux de l'IFSI et ceux de l'EHPAD.

OUTILS ET RESSOURCES DU SERVICE

Outre les professionnels du service, vous avez à votre disposition :

- **Le dossier de soins** dans lequel sont consignés tous les renseignements concernant le patient afin de mieux le prendre en charge et dans lequel doivent être recensés tout acte et tout comportement le concernant. Chaque annotation est datée et signée lisiblement (transmissions ciblées).
- Un classeur avec les **protocoles de soins**.
- Trois classeurs avec les **projets de vie individualisés** (un par étage).
- Une **formation à l'approche en soins palliatifs** est proposée par notre infirmière référente aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} années.

LES ATTENTES DE L'EHPAD DE CEYZERIAT

EN TERMES DE CONNAISSANCES :

- Les pathologies de la personne âgée et de la personne démente en fonction du niveau de connaissance de l'étudiant.
- Prévention des infections nosocomiales.
- Prévention des escarres.
- Prévention de la dénutrition et de la déshydratation.
- Prévention du risque de chute.
- Prévention de l'altération de la mobilité.
- Prévention des risques thromboemboliques.
- Prévention du risque d'isolement social.

EN TERMES DE SAVOIR-FAIRE :

- Réalisation des soins de base, relationnel (sécurité, hygiène, confort, intimité).
- Réalisation des soins techniques (efficacité, asepsie, dextérité, efficience).
- Transmissions écrites et orales.

EN TERMES DE SAVOIR-ETRE :

- Adaptation
- Intégration
- Ecoute
- Disponibilité
- Respect de la hiérarchie, du résident, de l'équipe
- Respect du secret médical
- Discrétion
- Curiosité intellectuelle
- Tenue vestimentaire adaptée
- Ponctualité
- Assiduité
- Prise d'initiatives
- Esprit d'équipe
- Dynamisme

En cas d'absence ou de retard, vous devez informer l'infirmière coordinatrice ou une infirmière ainsi que l'IFSI.

RESPECT DU SECRET PROFESSIONNEL, RESPECT ENVERS LE SOIGNE ET LE SOIGNANT

DEROULEMENT DU STAGE

En premier lieu, contacter l'EHPAD de Ceyzériat pour prendre un rendez-vous avec l'infirmière coordinatrice des soins, référente des stagiaires, pour une première présentation.

LE JOUR DE L'ENTRETIEN

Vous serez accueilli par l'infirmière coordinatrice qui :

- Effectuera l'entretien d'accueil afin de :
 - Faire le bilan de vos acquis antérieur.
 - Prendre connaissance de vos objectifs, de votre cursus.
 - Donner vos dates d'indisponibilités (analyse de la pratique, rattrapages...).
- Vous présentera le service.
- Mettra un vestiaire à votre disposition.
- Vous indiquera le tableau d'inscription pour les repas offerts par l'établissement.

LE PREMIER JOUR

Vous effectuerez votre première semaine en poste de matin, vous devez donc être en tenue pour la relève qui débute à 6h40. Merci de vous munir de feuilles ou d'un carnet ainsi que d'un stylo pour noter les informations importantes.

Vous vous présenterez à tout le personnel. L'infirmière en poste ce jour-là se chargera de vous indiquer avec quel soignant vous aller travailler.

Vous travaillerez 7h par jour, de 6h40 à 14h00. Vous disposez d'une pause de 30 minutes pour le repas et de 10 min de pause-café.

A la fin de chaque journée, vous viendrez inscrire vos horaires sur la feuille prévue à cet effet au bureau des infirmières.

LA PREMIERE SEMAINE

C'est une semaine d'observation et d'intégration (selon le niveau de l'étudiant et en fonction de son cursus). Les 1^{ères} années resteront une à deux semaines avec les aides-soignantes en fonction du niveau d'expérience. Pour les 2^{èmes} et 3^{èmes} années, ils resteront avec les aides-soignants selon leur demande.

Un bilan sera effectué à la fin de la semaine avec une tutrice afin de permettre à l'étudiant d'exprimer son ressenti sur le début du stage et de définir les résidents qu'il souhaite prendre en charge.

LA DEUXIEME ET LA TROISIEME SEMAINE

Vous effectuerez les soins relevant de votre niveau d'études (d'autres soins pourront être exécutés selon vos compétences, vos souhaits, en présence de l'infirmière).

Vous prendrez en charge un nombre de patients à définir avec l'infirmière.

Un bilan mi-stage sera pratiqué avec les deux tutrices. Il aura comme finalité :

- Amener l'étudiant à s'exprimer par rapport à son vécu, ses attentes et ses difficultés.
- Amener le professionnel à cibler les points positifs et les points à améliorer.
- Déterminer de façon collégiale les objectifs à atteindre en termes de progrès.

LA QUATRIEME ET LA CINQUIEME SEMAINE

Vous prendrez en charge de façon globale les patients qui vous seront attribués auparavant et effectuerez les soins selon votre niveau d'études.

LA FIN DU STAGE

Un bilan de stage sera effectué à l'EHPAD en votre présence avec les deux tutrices, il aura comme finalité d'évaluer :

- L'atteinte des objectifs
- Les acquisitions
- L'intérêt professionnel
- Le vécu du stage

Pour toute difficulté, les tutrices et l'infirmière coordinatrice sont à votre écoute.

ORGANISATION

LES REPAS

Ils sont offerts par l'établissement mais il faut s'inscrire à l'avance.

PLANNING

Il est établi par l'infirmière coordinatrice, il est modulable et révisable avec l'étudiant en fonction de ses desideratas et ceux du service. Tout changement d'horaires est possible, en discuter avec l'infirmière coordinatrice. Pour les 3^{èmes} années, il est possible d'effectuer un poste en horaire de soir afin de voir la partie administrative, à condition d'en avoir fait la demande.

LE VESTIAIRE

Un vestiaire réservé aux stagiaires se situe au même endroit que celui du personnel. Il est possible de faire laver ses tenues sur place.

LE PARKING

Un parking gratuit est situé juste devant l'établissement.

NOTION D'HYGIENE

Les protocoles d'hygiène et de soins sont à votre disposition dans le service. Les stagiaires doivent respecter les règles d'hygiène :

- Lavage des mains
- Blouses propres
- Chaussures adaptées
- Cheveux attachés
- Pas de bijoux
- Ongles courts et sans vernis

INTERDICTIONS GENERALES

- Le téléphone portable est interdit pendant le service, ainsi que l'utilisation des oreillettes.
- Pour les fumeurs, il est impératif de respecter les horaires et les lieux prévus, utilisations des cendriers obligatoires.
- Alcool et drogue : la consommation de ces produits est interdite dans l'établissement.
- Pas de signes religieux ostentatoires.

LES PRINCIPAUX SOINS ET PATHOLOGIES

PATHOLOGIES LES PLUS COURANTES

- Pathologies dégénératives :
 - o Maladie d'Alzheimer et autres démences associées
 - o Autres maladies neurologiques
- Pathologies chroniques :
 - o Insuffisance rénale
 - o Insuffisance respiratoire
 - o Insuffisance cardiaque
- Pathologies endocriniennes :
 - o Diabète de type 1 et 2
 - o Pathologies thyroïdiennes
- Cancers
- Séquelles AVC
- Dénutrition, déshydratation
- Fin de vie

SOINS LES PLUS COURANTS

- Pansements simples
- Pansements complexes
- Soins d'hygiène et de confort
- Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux
- Prélèvements veineux
- Prélèvements capillaires
- Administration et préparation de thérapeutiques médicamenteuses
- Pose et surveillance de sonde à demeure
- Administration de stupéfiants
- Injections en sous cutanée et intra musculaire
- Injection intra veineuse avec pose de cathéter et calcul de doses
- ECG
- Préparation des consultations extérieures

- Accueil des résidents
- Entretien avec les familles
- Entretien d'aide avec les résidents
- Accompagnement lors de la visite des médecins
- Ablation de fils, agrafes
- Pose d'oxygénothérapie et d'aérosols
- Prise en charge psychologique des patients et des familles en collaboration avec la psychologue de l'établissement
- Surveillance clinique et biologique des résidents
- Evaluation et prise en charge de la douleur
- Accompagnement des patients en fin de vie
- Soins d'escarres
- Sondage évacuateur
- Démarche éducative auprès des résidents (hygiène bucco-dentaire, constipation, AVK)
- Possibilité de participer aux animations
- Possibilité d'accompagner l'ergothérapeute

CHARTRE DE L'ENCADREMENT

Le stage est une période d'apprentissage, quel que soit l'année de formation de l'étudiant.

- 1) Encadrer un étudiant est une obligation professionnelle.
- 2) L'étudiant bénéficie d'une présentation du service, de l'établissement et de l'équipe les premiers jours.
- 3) Chaque membre de l'équipe veille à la bonne intégration de l'étudiant.
- 4) L'étudiant et les soignants se doivent un respect mutuel, aucune discrimination n'est tolérée (quel que soit l'âge, le sexe ou la nationalité).
- 5) La politesse est de rigueur, l'étudiant est appelé par son prénom ou nom.
- 6) Les remarques concernant le travail et/ou le comportement de l'étudiant se font immédiatement et uniquement en sa présence.
- 7) L'étudiant ne remplace pas le personnel pendant ses heures de stage.
- 8) L'étudiant bénéficie d'une prise en charge individualisée en fonction de son cursus, de ses connaissances, de ses compétences et de ses objectifs de stage.
- 9) L'étudiant est accompagné par un ou plusieurs référents, liens entre lui et l'équipe, garant d'une évaluation continue (et non pas uniquement lors du bilan de mi stage et de fin de stage).
- 10) Les référents et l'équipe s'attachent à respecter le rythme de progression de l'étudiant.
- 11) Le stage n'est pas une période d'apprentissage d'actes techniques mais d'apprentissage de la profession dans sa globalité.
- 12) Les évaluations de stage s'effectuent en présence de l'étudiant.